

<b>Action :</b>	<b>Informer, sensibiliser, accueillir et orienter les saisonniers du tourisme et de l'agriculture. Les aider dans la recherche de combinaison d'emplois locaux</b>	 <b>Fiche « ACTION »</b> <b>E1</b>	
<b>Politiques et stratégies :</b>	<b>Engager des actions à l'échelle transfrontalière pour démontrer l'importance du renforcement de la cohésion sociale des territoires</b>		
<b>Type d'action :</b>	<input type="checkbox"/> Programme actions	<input checked="" type="checkbox"/> Mesure	<input type="checkbox"/> Action
<b>Portée transfrontalière :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Trinationale	<input type="checkbox"/> Nationale	<input type="checkbox"/> Locale
	<input type="checkbox"/> Binationale	<input type="checkbox"/> Régionale	
<b>Localisation :</b> Territoire de l'Espace Mont Blanc			
<b>Description :</b>			
<p>Les économies locales sont caractérisées par la saisonnalité du tourisme et de l'agriculture. Les salariés de ces secteurs sont affectés par la précarité corollaire de la saisonnalité et de la flexibilité. Les entreprises ont cependant besoin de personnel performant, fidélisé, professionnalisé, impliqué. L'action consiste donc à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mieux informer les saisonniers des possibilités d'emploi local et des possibilités de professionnalisation pour mieux s'adapter au marché du travail local</li> <li>- rechercher les moyens de combiner des emplois selon les saisons pour permettre aux salariés d'accroître leur période d'activité et du coup éviter le nomadisme sectoriel et/ou géographique (avec les difficultés de logement qu'il génère).</li> </ul>			
<b>Modalités de mise en œuvre :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un groupe de travail transfrontalier regroupant les services sociaux chargés de l'emploi-formation et les responsables des politiques sociales des collectivités locales</li> <li>- Conception et édition d'un « Guide d'accueil des saisonniers » commun aux 3 pays (modèle en tarentaise, Maurienne...)</li> <li>- Mobilisation des employeurs locaux (bâtiment et travaux publics, stations et remontées mécaniques, hôtellerie-restauration, tourisme social, agriculture), en vue de concevoir des partenariats inter-saison (groupement d'employeurs, co-fidélisation de salariés,...) – rédaction de fiches techniques et fiches d'expérience, appui juridique, mise en relation...</li> <li>- Créer, dans chaque pays, un pôle d'information bien identifié type « Maisons des saisonniers » en partenariat avec tous les services concernés : logement, santé et prévention, formation, assurance chômage, syndicats employeurs et syndicats salariés...</li> </ul>			
<b>Acteur(s) :</b>			
Maître(s) d'ouvrage : CTMB			
Partenaire(s) : Régions, Communes, Canton, Départements, Organisations professionnelles et salariales, ANE			
<b>Date de création :</b>		Fiche E1 page 1	

**Financement :**

Source(s) de financement possible(s) :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> EMB                                   | <input checked="" type="checkbox"/> Commune(s) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pays                       | <input checked="" type="checkbox"/> Privé      |
| <input checked="" type="checkbox"/> Région, Canton/Département | <input type="checkbox"/> Autre :               |

Coûts approximatifs : 160 000 / an EUR

Remarque :

Animation du groupe de travail transfrontalier dans un premier temps

Puis financement des actions concrètes :

- Conception et édition du Guide d'Accueil et des outils d'information : 20 000 / an
- Mobilisation des employeurs : temps de travail de la cellule technique + communication : 20 000 / an
- Pôle d'information type Maison des saisonniers dans chaque pays : 3 x 40 000 = 120 000/an

**Monitoring (indicateurs possibles) :**

Edition et diffusion du Guide d'accueil des saisonniers

Nombre de partenariats inter employeurs pour combiner des emplois saisonniers

Création et fonctionnement effectif des Maisons des saisonniers : nombre de visiteurs, recrutement de conseillers, rapport d'activité...

**Outil(s) d'application nécessaire(s)**

- |                |  |  |  |
|----------------|--|--|--|
| Domaines :     | <input type="checkbox"/> Aménagement du territoire | <input type="checkbox"/> Environnement | <input checked="" type="checkbox"/> Economie |
|                | <input checked="" type="checkbox"/> Société        |  |  |
| Type d'outil : | <input checked="" type="checkbox"/> Technique      | <input type="checkbox"/> Juridique     | <input type="checkbox"/> Institutionnel      |
- Commentaires et recommandations :

→ Liens avec les fiches : C (Tourisme) et D (Agriculture - Industrie – diversification.)

**Evaluation des incidences et effets prévisibles de l'action sur les pôles du DD :**

Commentaires :

La force d'une économie locale repose avant tout sur la compétence et l'implication des hommes.

Pour disposer d'une économie touristique, agricole, industrielle forte, l'Espace Mont Blanc doit conforter les individus et non les précariser.

L'action a un effet important sur la valorisation des ressources humaines et la compétitivité du territoire.

Date de création : 29.08.2005

Fiche E1 page 2

<b>Action :</b>	<b>Inciter les entreprises des 3 pays à mieux reconnaître les diplômés nationaux, garanties diverses des mêmes compétences professionnelles, afin de favoriser la mobilité des employés et l'emploi local</b>	 <b>Espace Mont Blanc</b>
<b>Politiques et stratégies :</b>	<b>Engager des actions à l'échelle transfrontalière pour démontrer l'importance du renforcement de la cohésion sociale des territoires</b>	
<b>Type d'action :</b> <input type="checkbox"/> Programme actions <input type="checkbox"/> Mesure <input checked="" type="checkbox"/> Action <b>Portée transfrontalière :</b> <input type="checkbox"/> Nationale <input checked="" type="checkbox"/> Trinationale <input type="checkbox"/> Binationale <input type="checkbox"/> Régionale <input type="checkbox"/> Locale		<b>Fiche « ACTION »</b>  <b>E2</b>
<b>Localisation : Territoire Espace Mont Blanc</b>		
<b>Description :</b> <p>Les diplômés et qualifications exigés par les employeurs dans chacun des pays sont propres à chaque pays. Les correspondances entre les 3 pays ne sont pas formalisées alors qu'elles existent au regard du référentiel « métier » objectif. Cet état de fait limite la mobilité des salariés entre les 3 pays.</p> <p>L'action consiste donc publier et diffuser une plaquette pour informer les employeurs des correspondances entre diplômés et qualifications des trois pays.</p> <p>Cette plaquette sera composée de deux parties :</p> <p>1<sup>ère</sup> partie : les correspondances nationales entre les diplômés et qualifications  Exemple : BTS Tourisme en France (= bac + 2, trilingue...) / Diplôme suisse équivalent / Diplôme italien équivalent .</p> <p>2<sup>ème</sup> partie : les outils et possibilités juridiques pour recruter un salarié étranger à son pays, originaire d'un des 2 autres Etats de l'EMB. (mémento sur les charges sociales, les assurances, la retraite...)</p>		
<b>Modalités de mise en œuvre :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement d'une « étude-inventaire » sur la correspondance des principaux diplômés et qualifications dans les principaux secteurs ( tourisme, industrie, services, agriculture et agro-alimentaire) – délai 3 mois-</li> <li>- Rédaction de la plaquette ( une dizaine de pages) - délai 3 mois-</li> <li>- Diffusion sur Internet et en version papier aux employeurs de l'EMB ( 3 000 exemplaires) via les services locaux de l'emploi-formation, les collectivités, les organisations professionnelles.-délai 2 ans-</li> </ul>		
<b>Acteur(s) :</b> Maître(s) d'ouvrage : CTMB avec délégation à :  Partenaire(s) : Services publics locaux chargés de l'emploi - Régions		
Date de création :		Fiche E2 page 1

**Financement :**

Source(s) de financement possible(s) :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> EMB                                   | <input type="checkbox"/> Commune(s)  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pays                       | <input checked="" type="checkbox"/> Privé  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Région, Canton/Département | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Union Européenne, Organisations professionnelles |

Coûts approximatifs : 25 000 EUR

Remarque :

- Etude inventaire des correspondances de diplômes ( 3 mois) : 10 000 €
- Rédaction et impression de la plaquette ( 3 mois – 3 000 exemplaires) : 15 000 €
- Diffusion : temps de travail de la cellule technique

**Monitoring (indicateurs possibles) :**

Réalisation de l'étude-inventaire des correspondances de diplômes

Edition de la plaquette et qualité graphiste

Nombre de plaquettes distribuées.

**Outil(s) d'application nécessaire(s)**

- Domaines :  Aménagement du territoire  Environnement  Economie  
 Société
- Type d'outil :  Technique  Juridique  Institutionnel
- Commentaires et recommandations :

→ Liens avec les fiches : E1 ( Accueil des saisonniers, Mobilisation des services publics locaux de l'emploi...)

**Evaluation des incidences et effets prévisibles de l'action sur les pôles du DD :**

Commentaires :

Cette action aura une conséquence sur la mobilité des salariés qui, aujourd'hui n'ont pas réellement la possibilité de valoriser leurs compétences et qualifications en dehors de leur territoire national, par défaut d'information des employeurs.

Ce faisant, on consolide l'emploi local, la compétitivité du territoire d'Espace Mont Blanc et la fidélisation des salariés.

Par la même occasion, on renforce les échanges humains entre les 3 pays.

Date de création : 29.08.2005

Fiche E2 page 2

<b>Action :</b>	<b>Echanger des bonnes pratiques et, si possible, partager des expériences pilotes de terrain en matière d'insertion par l'économie de personnes en difficulté</b>	 <b>Espace Mont Blanc</b>
<b>Politiques et stratégies :</b>	<b>Engager des actions à l'échelle transfrontalière pour démontrer l'importance du renforcement de la cohésion sociale des territoires</b>	
		<b>Fiche « ACTION » E3</b>
<b>Type d'action :</b> <input type="checkbox"/> Programme actions <input type="checkbox"/> Mesure <input checked="" type="checkbox"/> Action <b>Portée transfrontalière :</b> <input type="checkbox"/> Nationale <input checked="" type="checkbox"/> Trinationale <input type="checkbox"/> Binationale <input type="checkbox"/> Régionale <input type="checkbox"/> Locale		
<b>Localisation : Territoire de l'Espace Mont Blanc</b>		
<b>Description :</b> Les 3 pays membres de l'EMB ont des dispositifs d'insertion par l'économie différents. Chacun des acteurs de cette insertion par l'économie a intérêt à connaître les initiatives et innovations mises en œuvre par les pays voisins. Ultérieurement, ces échanges pourront générer des actions communes et coordonnées comme par exemple la réalisation de chantiers d'insertion, dans chaque pays, sur l'enlèvement des installations obsolètes.  Cette action consiste donc à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des rencontres et échanges de terrain entre les acteurs de l'insertion par l'économie des 3 pays. On prévoit 3 échanges par an, un dans chaque pays.</li> <li>- Rédiger des fiches d'expérience sur les bonnes pratiques et les cas de terrain en mettant en valeur l'intérêt de l'insertion de personnes en difficulté pour l'économie locale, la société, l'environnement.</li> <li>- Organiser, à terme, un chantier transnational coordonné sur un problème commun (installations obsolètes, canaux d'irrigation, production socio-culturelle, défrichage et valorisation des alpages, ... ?)</li> </ul>		
<b>Modalités de mise en œuvre :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un groupe de travail / réseau des structures impliquées dans l'insertion par l'économie. L'animation de ce réseau peut être confiée à une des structures ou un prestataire externe.</li> <li>- Organisation de 3 journées par an de rencontres thématiques et visites de terrain. (automne, hiver, printemps/été)</li> <li>- Ce réseau a comme objectif, au travers des échanges, de produire des fiches d'expérience</li> </ul> <p>Les échanges doivent générer, à terme, l'organisation d'un nouveau projet commun comme un chantier transnational d'insertion.</p>		
<b>Acteur(s) :</b> Maître(s) d'ouvrage : CTMB déléguant à :  Partenaire(s) : Structures de l'insertion par l'économie, Collectivités		
Date de création :		Fiche E3 page 1

**Financement :**

Source(s) de financement possible(s) :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> EMB                                   | <input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)                           |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pays                       | <input checked="" type="checkbox"/> Privé                                |
| <input checked="" type="checkbox"/> Région, Canton/Département | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Union européenne, fondations |

Coûts approximatifs : 25 000 EUR

Remarque :

- 3 réunions / an x 5 ans = 15 réunions. Coût limité à communication et transports –une quinzaine de personnes : 10 000
- Rédaction finale et reproduction des fiches d'expérience / Animation du réseau : 15 000

Si un chantier transnational d'insertion est envisagé, il constituera, en lui-même, un nouveau projet qu'il est trop tôt de budgéter. Son coût dépendra de son ampleur, de son secteur...

**Monitoring (indicateurs possibles) :**

Tenue effective des 15 journées d'échanges

Participation aux journées d'échanges et satisfaction des participants

Edition effective des fiches d'expériences

**Outil(s) d'application nécessaire(s)**

- Domaines :  Aménagement du territoire  Environnement  Economie  
 Société
- Type d'outil :  Technique  Juridique  Institutionnel
- Commentaires et recommandations :

→ Liens avec les fiches

**Evaluation des incidences et effets prévisibles de l'action sur les pôles du DD :**

Commentaires :

L'insertion de personnes en difficulté est l'expression d'une solidarité sociale et économique.  
En augmentant la cohésion sociale, on favorise la compétitivité du territoire  
Par ailleurs, l'action favorise les échanges, la connaissance et les collaborations entre les acteurs des 3 pays.

Date de création : 1.09.2005

Fiche E3 page 2

<b>Action :</b>	<b>Engager des actions communes de formation et de professionnalisation de la main d'œuvre locale pour l'adapter aux secteurs économiques en tension (hôtellerie, restauration, artisanat, commerce, construction, transport, etc.)</b>	
<b>Politiques et stratégies :</b>	<b>Engager des actions à l'échelle transfrontalière pour démontrer l'importance du renforcement de la cohésion sociale des territoires</b>	<b>Fiche « ACTION » E4</b>
<b>Type d'action :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Programme actions <input type="checkbox"/> Mesure <input type="checkbox"/> Action <b>Portée transfrontalière :</b> <input type="checkbox"/> Nationale <input checked="" type="checkbox"/> Trinationale <input type="checkbox"/> Binationale <input type="checkbox"/> Régionale <input type="checkbox"/> Locale		
<b>Localisation :</b> Territoire de l'Espace Mont Blanc		
<b>Description :</b> <p>Dans les 3 pays, en matière d'emploi, des secteurs économiques sont en tension : difficultés à recruter du personnel, manque de main d'œuvre, compétences non reconnues, précarité. L'offre et la demande d'emplois est alors en inadéquation et les entreprises ont recours à des saisonniers extérieurs au territoire et à des formes de contrat de travail qui précarisent les salariés. Cette précarisation des salariés contribue, dans un second temps, à la précarisation de l'activité et de l'entreprise.</p> <p>Il faut inverser le mouvement et baser la force de ces secteurs sur la qualité de la main d'œuvre et des ressources humaines : On favorisera l'économie locale en professionnalisant et en qualifiant la main d'œuvre pour améliorer son employabilité par les entreprises du territoire. Ce faisant, on valorise des salariés habitant le territoire.</p> <p>L' action consiste donc à engager un Plan de formation de la main d'œuvre locale, à l'échelle du territoire, pour les secteurs économiques en tension.</p>		
<b>Modalités de mise en œuvre :</b> <p>1<sup>ère</sup> étape (2006): Engager une étude-action mobilisant les services publics de l'emploi-formation et les branches pour définir, ensemble, un plan de formation et arrêter les priorités de formation et de public selon les secteurs. (ingénierie de formation) pour la France, la Suisse, l'Italie.</p> <p>Ce plan de formation prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les actions de formation communes aux 3 territoires</li> <li>- les actions de formation propres, spécifiques à chaque pays</li> <li>- les actions de formation par branche et par métiers : hôtellerie (femmes de chambre, serveur, animateur-monteur de produits touristiques, langues...), restauration (serveur, sommelier, cuisinier, gestion, valorisation des produits locaux...) , bâtiment-construction (maçon, électricien, conducteur d'engins, plâtrier, valorisation des techniques et de l'architecture locales...), commerces (vendeur...), transport (chauffeur, billétiste...)... (ou autre à identifier).</li> <li>- les financements nationaux et européens permettant de mettre en œuvre le plan de formation</li> </ul> <p>Attention, des actions sont déjà conduites sur toute ou partie des 3 territoires. Cette 1<sup>ère</sup> étape doit permettre d'articuler les actions déjà engagées entre elles.</p> <p>2<sup>ème</sup> étape (2007-2010): Mise en œuvre du Plan de formation (dans les branches et les pays). On démarrera par des actions exemplaires et transnationales concernant les métiers prioritaires.</p>		
<b>Acteur(s) :</b> <p>Maître(s) d'ouvrage : CTMB qui en délègue la maîtrise d'ouvrage à (Canton du Valais ou Région Rhône Alpes ou Région Autonome du Val d'Aoste) . Le Maître d'ouvrage délégué pilote l'action en confiant la réalisation de ces différentes phases ou parties à des opérateurs nationaux.</p> <p>Partenaire(s) : Organisations professionnelles, Services publics de l'emploi, Collectivités.</p>		
Date de création :	:	Fiche E4 page 1

**Financement :**

Source(s) de financement possible(s) :

- EMB  Commune(s)  
 Pays  Privé  
 Région, Canton/Département  Autre : FSE

Coûts approximatifs : EUR

Selon ambition donnée à l'action

Remarque :

1<sup>ère</sup> étape : étude-action pour définir le plan de formation : 30 000 euros2<sup>ème</sup> étape : mise en œuvre du plan de formation : selon ambition énoncée durant la 1<sup>ère</sup> étape. Pour que l'action soit significative, prévoir entre 50000 et 200 000 euros par an.**Monitoring (indicateurs possibles) :**

- Réalisation effective de l'étude-action (élaboration du Plan de formation)
- Mobilisation effective des organisations professionnelles et des services publics nationaux de l'emploi
  
- nombre d'actions de formation organisées (dans chaque pays / en transfrontalier)
- nombre de personnes formées, nombre d'heures stagiaires
- rapport pédagogique des actions de formation
- taux d'emplois des personnes professionnalisées.

**Outil(s) d'application nécessaire(s)**

Domaines :  Aménagement du territoire  Environnement  Economie  
 Société

Type d'outil :  Technique  Juridique  Institutionnel

Commentaires et recommandations :

La formation est un levier important du développement durable, de la valorisation des individus et de l'adaptation des entreprises.

L'action vise des secteurs ciblés. Elle favorisera l'adhésion progressive des branches, des entreprises et des salariés à la dynamique du Schéma de Développement Durable

→ Liens avec les fiches : E1 (information et accueil des saisonniers), E2 (mobilité des salariés), E3 (Insertion), D2 (échange des savoirs faire locaux), D1 (promotion des produits locaux), C2 (Ski), C7 (thermalisme), C1 (formation des acteurs du tourisme)

**Evaluation des incidences et effets prévisibles de l'action sur les pôles du DD :**

Commentaires :

Pilier économique : la professionnalisation de la main d'œuvre locale renforce les entreprises locales

Pilier social : les ressources humaines locales sont valorisées, on réduit le recours à des publics qui génère de la précarité (saisonniers extérieurs...), on réduit le chômage local.

Date de création : 3.09.2005

Fiche E4 page 2

<b>Action :</b>	<b>Promouvoir la mise en réseau transfrontalière des établissements scolaires et organisations de jeunesse</b>	 <b>Fiche « ACTION »</b> <b>E5</b>
<b>Politiques et stratégies :</b>	<b>Engager des actions à l'échelle transfrontalière pour démontrer l'importance du renforcement de la cohésion sociale des territoires</b>	
<b>Type d'action :</b>	<input type="checkbox"/> Programme actions <input checked="" type="checkbox"/> Mesure <input type="checkbox"/> Action	
<b>Portée transfrontalière :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Trinationale <input type="checkbox"/> Binationale <input type="checkbox"/> Régionale <input type="checkbox"/> Locale	
<b>Localisation :</b> Territoire de l'Espace Mont Blanc		
<b>Description :</b>		
<p>La culture et l'identité de l'Espace Mont Blanc doit se diffuser dans les populations. En la matière, le public jeune est un public prioritaire et symbolique.</p> <p>Les établissements scolaires et les organisations de jeunesse (maison des jeunes, clubs, association oeuvrant pour l'éducation populaire...) sont des vecteurs importants qui peuvent encourager l'évolution des mentalités et des comportements des jeunes et de leurs familles.</p> <p>L'action consiste donc à créer des échanges et à organiser des actions communes entre les établissements scolaires et organisations de jeunesse des 3 pays.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Echanges de classes sous forme de voyages de fin d'étude, voyages linguistiques, classes transplantées d'une semaine... entre la France et l'Italie, l'Italie et la Suisse, la Suisse et la France</li> <li>- Accueil et hébergement des jeunes et adolescents en famille d'accueil locale (avec réciprocité)</li> <li>- Classe thématique, sorties à la journée... sur des thèmes communs : géologie, Sciences naturelles et gestion des espaces naturels, économie, histoire, ...</li> <li>- Pour les études supérieures : organisation de stages étudiants croisés, séminaires thématiques communs...</li> <li>- Jumelage de classes (correspondants, actions communes...)</li> <li>- Organisation de chantiers de jeunes (réhabilitation du patrimoine, solidarité...),</li> <li>- Organisation de camps de jeunes (Tour du mont blanc associant des jeunes suisses, français, italiens, ...découverte d'un pays, d'un sport... perfectionnement linguistique...)</li> </ul>		
<b>Modalités de mise en œuvre :</b>		
<p>Un groupe de travail rassemblant les autorités nationales en charge de l'éducation et des jeunes est constitué. Ce groupe est piloté, animé par un maître d'ouvrage délégué à qui la CTMB a confié la mise en œuvre de l'action</p> <p>Ce groupe de travail et ce maître d'ouvrage délégué lancent, chaque année, un appel à projet aux établissements scolaires et aux organisations de jeunesse. Ces structures proposent des actions qui sont alors sélectionnées, encouragées et co-financées par la CTMB et ses partenaires.</p> <p>Les co-financements ont pour objectif « d'amorcer la pompe » et de « déclencher » des nouvelles actions. Après quelques années de fonctionnement, les acteurs des 3 pays se connaîtront mieux et engageront plus naturellement des actions ensemble.</p> <p>Le caractère pluriannuel des projets est encouragé.</p> <p>Une forte communication sur les actions engagées (échanges de classe, camps de jeunes...) est mise en œuvre par la CTMB et le maître d'ouvrage délégué pour valoriser l'action et en prolonger les retombées dans la population toute entière.</p>		
<b>Acteur(s) :</b>		
<p>Maître(s) d'ouvrage : CTMB déléguant la maîtrise d'ouvrage à (Canton du valais, SI Pays du Mont Blanc, Région autonome du Val d'Aoste)</p> <p>Partenaire(s) : Etablissements scolaires, organisations de jeunesse, autorités locales en charge de l'éducation et des jeunes</p>		
Date de création :		Fiche E5 page 1

**Financement :**

Source(s) de financement possible(s) :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> EMB                                   | <input type="checkbox"/> Commune(s)  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pays                       | <input type="checkbox"/> Privé   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Région, Canton/Département | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Union Européenne (interreg), mécènes |

Coûts approximatifs : 60 à 100K€/ an EUR

Remarque :

Le coût de l'action dépend de l'ambition qu'on veut lui donner.

Les projets mis en œuvre par les partenaires peuvent être co-financés à 50 ou 75 % les premières années (selon caractéristiques des projets et des opérateurs publics/privés – établissements scolaires/organisations de jeunesse – action éducative/activité de loisir...).

Les années suivantes, le niveau de co-financement peut être allégé.

**Monitoring (indicateurs possibles) :**

- nombre d'échanges organisés,
- nombre d'établissements concernés
- nombre de jeunes et de familles touchés
  
- nombre d'actions de communication et de valorisation des échanges auprès de la population (presse-book, effets médias...)

**Outil(s) d'application nécessaire(s)**

- Domaines :  Aménagement du territoire  Environnement  Economie  
 Société
- Type d'outil :  Technique  Juridique  Institutionnel

Commentaires et recommandations :

→ Liens avec les fiches : A5 (plan de communication), A4 (développer les échanges), F10 et H5 (formation sur l'environnement et les milieux naturels),

**Evaluation des incidences et effets prévisibles de l'action sur les pôles du DD :**

Commentaires :

Les générations futures sont directement touchées par les dynamiques de développement durable mises en œuvre dans le territoire. Cette action permettra de mobiliser les toutes premières générations nouvelles (les jeunes).

L'évolution des mentalités et de la culture locales passe par une sensibilisation et une implication des jeunes et, par là, de leur famille (gouvernance).

Date de création : 5.09.2005

Fiche E5 page 2